

jeudi 21 Septembre 2023 - n°399

**Événement** - SAVE THE DATE - Les Rendez-vous de l'intelligence locale, en partenariat avec la Banque des Territoires -

**Interview de la semaine** - Trois questions à Pierre Guelman, Directeur des Affaires Publiques d'Enedis

**Institutions** - La Fédération Française des Banques Alimentaires, un partenaire essentiel des collectivités

**Institutions** - Rencontre entre Jean-François Debat et le Président d'Aésio Mutuelle

**Culture** - « Journée Culte ! Les territoires s'emparent de la culture » aura lieu le 12 octobre 2023 à Saint-Dizier

**Politique de la ville** - Lancement de la plateforme de concertation en ligne « quartiers 2030 »

**Agenda** - Notez bien !

## ÉVÉNEMENT



### SAVE THE DATE - Les Rendez-vous de l'intelligence locale, en partenariat avec la Banque des Territoires -

Mercredi 6 décembre prochain à 14h30 au « Hub des territoires » (72 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris), *Villes de France* organisera en partenariat avec la Banque des Territoires « Les rendez-vous de l'intelligence locale » sur le thème du logement.

Lors de cette rencontre, des élus et des responsables d'institutions publiques et privées débattront à l'occasion de deux tables-rondes sur la nécessaire réorganisation de la politique du logement à l'échelle de notre pays. Pour cela, deux thématiques seront développées : la première concernera la décentralisation de la politique du logement et la seconde évoquera le défi de la construction et de la rénovation énergétique des logements.

Nous vous invitons d'ores-et-déjà à noter la date dans vos agendas. Le programme définitif vous sera transmis dans les prochaines semaines.

Pour toute demande ou renseignement, n'hésitez pas à [contacter par mail Arthur Urban](#), Chargé de missions.

## INTERVIEW DE LA SEMAINE



### Trois questions à Pierre Guelman, Directeur des Affaires Publiques d'Enedis

Alors que la guerre en Ukraine a amplifié une crise énergétique, les collectivités mais aussi l'Etat, les entreprises et les particuliers sont invités à une transition énergétique accélérée et notamment à des démarches de sobriété énergétique. La ministre Agnès Pannier-Runacher souhaite pousser les curseurs au maximum sur toutes les énergies renouvelables afin de répondre aux besoins de

consommation. Par ailleurs, les usages plus sobres comme la mobilité électrique doivent se développer. Ondes urbaines, newsletter de l'association *Villes de France*, revient sur les enjeux de la transition énergétique pour les villes moyennes et leurs intercommunalités avec une interview de Pierre Guelman, Directeur des Affaires Publiques d'Enedis.

### Quels sont selon vous les enjeux majeurs de la transition énergétique dans les villes moyennes et leurs intercommunalités ? Comment le partenariat entre Enedis et Villes de France contribue-t'il à y répondre ?

Les transitions énergétiques seront conduites à la maille des territoires et grâce à leur mobilisation. Les villes moyennes et leurs EPCI en prennent toute la mesure et identifient parfaitement les enjeux : développement de toutes les énergies renouvelables, mobilité électrique, sobriété des usages...

La question centrale reste celle des leviers disponibles, de la capacité des villes à mobiliser l'expertise et à entraîner citoyens et acteurs territoriaux.

Sur 95% du territoire national, Enedis, Service Public, est pleinement actrice de cette nouvelle révolution énergétique de la France. Plus de 90% des productions d'énergies renouvelables (autoconsommation collective comprise), toutes les infrastructures publiques de recharge, sont ainsi raccordées sur le réseau que nous gérons, et qui appartient aux collectivités locales.

C'est dire à quel point nous sommes en capacité d'accompagner les villes en amont et dès la conception de leurs projets. C'est le cœur de notre partenariat avec *Villes de France*, de plus en plus nourri par cette mise à disposition des outils, principalement en matière de données. Qu'il s'agisse des données réseau, consommation, production, thermosensibilité, elles sont au cœur des politiques publiques d'action et de planification. « *Action Cœur de Villes* », dont nous sommes les partenaires, en est l'une des illustrations.

Je veux rappeler à vos lecteurs qu'en 2022, Enedis a lancé l'Observatoire français de la Transition Ecologique, qui donne à voir les dynamiques territoriales en matière de consommation, de mobilités, d'ENR et d'autoconsommation.

### **Enedis est devenue une entreprise à mission le 27 juin 2023. Quels sont les objectifs de la démarche ?**

Nous sommes très fiers d'être la première entreprise sur le secteur de l'énergie, à s'engager ainsi, autour de cinq « *raisons d'agir* » pérennes et mesurables, qui soutiennent les engagements, contrôlés par un comité de mission :

- Agir pour l'électricité : pour garantir un réseau de distribution performant, qui accompagne les modes de production décentralisés et les usages sobres et innovants de l'électricité

- Agir pour l'environnement : pour que les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles, soient intégrés dans les activités d'Enedis.

- Agir dans les territoires : en s'engageant au plus près des collectivités, pour la cohésion et de la résilience des territoires.

- Agir en collectif : avec son écosystème partenarial pour un service public inclusif et solidaire, proche des clients.

- Agir avec respect : pour que la diversité des personnes et des parcours, ainsi que la santé et la qualité de vie au travail soient parties des métiers d'Enedis.

Le premier Comité de Mission d'Enedis s'est tenu le 12 septembre 2023 en présence de Marianne Laigneau. Composé de 9 personnalités externes et de 2 salariés d'Enedis, il a pour objet de veiller à la bonne mise en œuvre de nos 5 objectifs statutaires, nos « *raisons d'agir* », et de nous challenger afin qu'Enedis assure un service public responsable, au bénéfice de la société toute entière.

### **L'État a adopté la loi d'orientation des mobilités, qui fixe comme objectif la fin de la vente de voitures particulières et de véhicules utilitaires légers neufs utilisant des énergies fossiles d'ici à 2040. La mobilité électrique connaît un réel essor. Quelle est la vision et quels sont les outils d'Enedis pour le déploiement de la mobilité électrique ?**

Le réseau public de distribution d'électricité joue un rôle déterminant pour décarboner les transports car il doit alimenter 100% des recharges de véhicules électriques, publiques ou privées. Il n'y a pas de mobilité électrique sans les infrastructures associées. Nous estimons à 17 millions le parc de VE et hybrides d'ici 2035 (estimation Enedis/RTE), ce qui représente une consommation de 35 à 40 TWh, soit 8% de la production électrique totale française.

Dans cette perspective, il nous faut en particulier :

- Raccorder les bornes de recharge publiques : plus de 100 000 bornes sont aujourd'hui installées sur la voie publique, 400 000 bornes le seront en 2030

- Favoriser l'équipement des copropriétés, particulièrement dans les villes. Près de 80% des recharges se font à domicile. L'enjeu est considérable puisqu'aujourd'hui, seuls 1% à 2% des immeubles en copropriété (en France 182.000 copropriétés de plus de 10 logements et disposant d'un parking) bénéficient d'un équipement (qui plus est souvent partiel) en infrastructures de recharge.

Afin d'encourager l'équipement des copropriétés, la loi Climat & Résilience a permis d'introduire un mécanisme essentiel de préfinancement des infrastructures collectives nécessaires pour la recharge des véhicules électriques par le tarif des réseaux d'électricité (TURPE) lorsque cette infrastructure collective est directement confiée à Enedis par les copropriétés.

Vous le voyez, nous sommes au seuil d'une seconde électrification de la France, *Villes de France* et ses adhérents peuvent compter sur Enedis et ses interlocuteurs de proximité.

## **INSTITUTIONS**



### **La Fédération Française des Banques Alimentaires, un partenaire essentiel des collectivités**

Les Banques Alimentaires constituent le 1er réseau d'aide alimentaire en France, couvrant la totalité du territoire national. Elles luttent contre la précarité et le gaspillage alimentaire en recueillant des denrées non vendables mais encore consommables, qu'elles redistribuent à 6 000 associations et les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) partenaires qui en font bénéficier les plus

démunis. La Fédération Française des Banques Alimentaires quant à elle, est une association fédérant les 79 Banques Alimentaires et les 31 antennes présentes sur le territoire national.

Aujourd'hui, les associations intervenant dans l'aide alimentaire rencontrent des difficultés, liées notamment à l'inflation et aux crises successives que nous avons connues ces dernières années. Depuis la crise du Covid-19, de nouvelles personnes sollicitent l'aide alimentaire, alors que dans le même temps, la capacité d'approvisionnement des banques alimentaires se fragilise, l'inflation venant amoindrir la prédisposition de nos concitoyens à faire des dons alimentaires.

Les collectivités sont des partenaires très importants pour les Banques Alimentaires puisque les 79 banques alimentaires distribuent les denrées via les CCAS. Le lien avec les collectivités territoriales est donc essentiel. Face à la crise que connaissent les acteurs de la solidarité, il est important que les collectivités consolident les partenariats existants avec les banques alimentaires pour lutter contre la précarité mais aussi contre le gaspillage alimentaire.

[Retrouvez ici les contacts des Banques Alimentaires de votre département](#)

## INSTITUTIONS



### Rencontre entre Jean-François Debat et le Président d'Aésio Mutuelle

Jean-François Debat a rencontré le Président d'Aésio Mutuelle à la suite d'une sollicitation conjointe avec Frédérique Macarez, à propos du projet de réorganisation « Élan 2025 » adopté par le groupe. En effet, cette nouvelle orientation stratégique prévoit une réorganisation territoriale de la structure. Les possibles modifications des sites administratifs et d'agences de mutuelle

suscitent de légitimes inquiétudes des élus locaux de *Villes de France* puisque Aésio Mutuelle est traditionnellement bien implantée dans les villes moyennes. A l'occasion de ce rendez-vous, Jean-François Debat a rappelé notre attachement à faire vivre nos centres-villes, alors même que ce plan de réduction des agences met en difficulté nos démarches locales de valorisation mises en œuvre dans nos territoires. *Villes de France* et Aésio Mutuelle restent en contact pour travailler ensemble sur les enjeux locaux de ce projet de réorganisation. Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe *Villes de France*.

## CULTURE



### « Journée Culte ! Les territoires s'emparent de la culture » aura lieu le 12 octobre 2023 à Saint-Dizier

*Villes de France* est partenaire de la première édition de la « Journée Culte ! Les territoires s'emparent de la culture » qui aura lieu le 12 octobre prochain de 10h30 à 16h00 à Saint-Dizier. Cette journée a vocation à valoriser et/ou à faire découvrir des initiatives qui démocratisent l'accès à la culture en dehors des grandes métropoles et qui ont fait leurs preuves sur le terrain. C'est une marque

de l'engagement de la ville de Saint-Dizier en faveur de la promotion et de la diffusion de la culture dans les territoires français et notamment dans les villes moyennes.

Le temps d'une journée, la ville de Saint-Dizier deviendra ainsi un démonstrateur d'initiatives culturelles d'envergure et accueillera des personnalités et décideurs nationaux et régionaux sur son territoire. Des exemples locaux concrets seront mis en avant comme MUSE, les micro-folies, la Beauté sauvera le monde, les orchestres d'enfants Démos... et d'autres dispositifs culturels inspirants.

Nous vous invitons à venir participer à cette journée de travail et d'échange en remplissant le formulaire ci-dessous.

[Inscription obligatoire sur ce lien d'accréditation à l'événement](#)

## POLITIQUE DE LA VILLE



### Lancement de la plateforme de concertation en ligne « quartiers 2030 »

Alors que la période de préparation et d'élaboration des futurs contrats de ville « Engagement Quartiers 2030 » est engagée, la Secrétaire d'État chargée de la Ville, Sabrina Agresti-Roubache, a lancé ce mercredi 20 septembre 2023 la plateforme « Quartiers 2030 » afin de permettre la participation des habitants et des acteurs concernés aux concertations en cours.

Pour rappel, la période de concertation avait d'ores-et-déjà été prolongée jusqu'au 31 octobre 2023. Celle-ci sera suivie durant les mois de novembre et de décembre d'une analyse des contributions et d'une définition des priorités, afin qu'avant le 31 mars 2024 les nouveaux contrats de ville soient signés.

[Lien vers le communiqué de presse](#)

[Lien vers la plateforme « Quartiers 2030 »](#)

## AGENDA



### Notez bien !

#### **Mercredi 4 octobre 2023**

Conseil d'Administration de *Villes de France*  
Paris

#### **5 & 6 octobre 2023**

Colloque national des villes universitaires d'équilibre

Carcassonne

#### **9 & 10 octobre 2023**

La 5ième édition des Rencontres Coeur de Ville  
Avignon

#### **Lundi 16 octobre 2023**

5e Congrès national des élu-es au numérique de *Villes Internet*  
Palais du Luxembourg, Paris  
[Lien d'inscription](#)

#### **25 - 27 octobre 2023**

Sommet international de l'Innovation dans les Villes Médiannes (SIIVIM)  
Nevers

#### **Mercredi 6 décembre 2023**

Les Rendez-vous de l'Intelligence Locale en partenariat avec la Banque des Territoires - " *Logement : Bien se loger et bien vivre dans les villes moyennes* "  
« Hub des territoires », 72 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris

**Edité par Villes de France**  
94 rue de Sèvres - 75007 Paris  
Tél. : 01 45 44 99 61  
<http://www.villesdefrance.fr>  
© O.U. © Fotolia

**Directeur de la publication**  
Gil Avérous  
**Directeur délégué**  
Jean-François Debat

**Rédacteur en chef**  
Guillaume Ségala  
**Rédaction**  
Armand Pinoteau, Margaux Beau, Arthur Urban, Anaëlle Chouillard  
**Secrétariat**  
Anissa Ghaidi